Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260320-2026_03_20_023-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

VILLE D'ERGUÉ-GABÉRIC

# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU 20 MARS 2026

## DÉLIBÉRATION n°2026-023 – ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

L'An deux mil vingt-six, le vingt mars, les membres du Conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric se sont réunis en séance à 19 h 00, à la salle des mariages, sur la convocation qui leur a été donnée le seize mars, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 29 Absents : 0 Votants : 29

Etaient présents : M. Damien ABOLIVIER, Mme Marie-Laure LE MEUR, M. Michel HOSTIOU, Mme Hatice DEMIR, M. Eric GUÉGUEN, Mme Anne PERENNES, M. Cédric PATINEC, Mme Annie DESTAILLATS, M. Christophe COSMAO, Mme Virginie LE CORRE, M. Jean-Michel MOULLEC, Mme Coralie HUITRIC, M. Frantz DASIVLA, Mme Gwenn PERENNES, M. René BIZIEN, Mme Audrey CAPITAINE, M. Paul MONFORT, Mme Béatrice MONCUS, M. Damien JEGOU, Mme Stéphanie LE CREN, M. Claude MARCHAND, Mme Cécile LE COSSEC, M. Killian LE GALL, Mme Jasmine FUTCHER, M. Florian HERRY, Mme Ghislaine KERGOAT, M. Ludovic DERRIEN, Mme Marine THOMAS, M. Pierre-André LE JEUNE.

Secrétaire de séance : M. Killian LE GALL

♦♦♦

En application de l'article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les adjoints au Maire sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

La réglementation prévoit qu'un délai de quelques minutes peut être laissé afin de permettre le dépôt des listes.

Une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire est présentée par le groupe « Ergué, au cœur de l'avenir ». Elle est composée comme suit :

| | |
|---|---|
| Marie-Laure LE MEUR | Première adjointe |
| Michel HOSTIOU | Deuxième adjoint |
| Hatice DEMIR | Troisième adjointe |
| Eric GUEGUEN | Quatrième adjoint |
| Anne PERENNES | Cinquième adjointe |
| Cédric PATINEC | Sixième adjoint |

Il est procédé à l'élection des adjoints au Maire sous le contrôle du bureau composé du Maire et de deux assesseurs, Monsieur Paul MONFORT et Madame Marine THOMAS.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900518-20260320-2026_03_20_023-DE

Les résultats du dépouillement sont les suivants :

| | |
|---|---|
| Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote | 0 |
| Nombre de votants | 29 |
| Nombre de suffrages déclarés nuls | 0 |
| Nombre de suffrages blancs | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés | 29 |
| Majorité absolue | 15 |

La liste présentée par Madame Marie-Laure LE MEUR a obtenu 29 voix.

Les six adjoints au Maire ainsi élus sont immédiatement installés dans leurs fonctions. Ils prennent rang dans l'ordre de la liste.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des délégations qu'il donnera aux adjoints.

| | |
|---|---|
| Marie-Laure LE MEUR | 1re adjointe à la solidarité et population |
| Michel HOSTIOU | 2e adjoint à la vie sportive et communication |
| Hatice DEMIR | 3e adjointe à l'enfance – jeunesse et vie scolaire |
| Eric GUEGUEN | 4e adjoint aux travaux, urbanisme et cadre de vie |
| Anne PERENNES | 5e adjointe à l'animation de la Ville, culture et patrimoine |
| Cédric PATINEC | 6e adjoint aux finances et engagement citoyen |

Le Maire,
Damien ABOLIVIER

